

neodisher® IR

Détergent liquide acide pour la rénovation en bain de trempage



Principaux domaines d'utilisation :

Propriétés :

Utilisation et dosage :

Pour le nettoyage en profondeur d'instruments chirurgicaux en acier inoxydable, en bain de trempage et en ultrasons.

Le nettoyage en profondeur ne s'effectue que pour des instruments en acier chromé durci ou au nickel chrome.

neodisher IR élimine les colorations, les minces couches de rouille, la rouille erratique, les résidus minéraux tenaces pouvant résulter de différentes erreurs de traitement (par exemple des qualités inappropriées de vapeur d'eau et de stérilisation).

Les instruments en acier chromé non durcis, en acier non allié, métaux légers ou autres matériaux non résistants aux acides ne doivent pas être traités avec neodisher IR. Cela est également le cas pour les instruments chromés ou nickelés.

Pour les instruments en acier inoxydable qui ne possèdent aucune garantie de qualité, faire un test au préalable.

Des instruments ayant des parties d'alliage en métaux lourds sont appropriés pour un nettoyage en profondeur si les restrictions indiquées par le fabricant¹ dans le mode d'emploi sont respectées. Les inscriptions au laser peuvent s'éclaircir après un traitement avec neodisher IR.

Le nettoyage en profondeur avec neodisher IR ne doit pas être confondu avec le premier nettoyage d'instruments neufs sortant d'usine.

Les bacs recevant le bain de trempage du nettoyage en profondeur ainsi que les conduites d'évacuation par lesquelles les solutions de neodisher IR sont évacuées, doivent être résistantes aux acides (Eternit et tubes en fonte sont inappropriés). Le cas échéant, neutraliser la solution neodisher IR avec un détergent alcalin (sans chlore actif) avant l'écoulement.

Nettoyage en profondeur :

uniquement pour les instruments en acier chromé durci ou au nickel chrome

Nettoyage en bain de trempage :

Mettre les instruments en acier inoxydable dans des solutions de neodisher IR dosé de 1 – 10 % (10 à 100ml/l pour une température maxi de 50°C).

Utiliser des solutions de 1 – 3 % (10-30 ml/L) pour des instruments composés de parties en alliage dur. Après un temps de contact d'une heure environ, les instruments sont rincés soigneusement. Laisser sécher. Les instruments présentant un aspect net peuvent être remis dans le circuit.

Nettoyage en bain à ultra sons.

Mettre la solution de neodisher IR dosée de 1,5 à 3,5 % (15 à 35 ml/l, max 50°C). Le temps de trempage défini selon les données du fabricant de l'appareil est de 1 à 5 minutes.

Si des tâches et des colorations ne sont pas enlevées -ce qui peut être le cas pour des colorations très anciennes- renouveler le nettoyage en profondeur. Pour le nettoyage en bain de trempage possibilité d'allonger le temps de contact jusqu'à 4 h. En aucun cas, les instruments ne doivent rester dans la solution sans contrôle.

Si après ce nettoyage en trempage, les colorations n'ont pas disparu, contacter notre Service Technique qui recherchera les causes et élaborera une méthode spéciale pour l'élimination. Dans tous les cas nous faire part au plus vite des causes afin de les éviter par la suite.

Éviter absolument un traitement avec des brosses métalliques car les surfaces en acier inoxydable sont irréversiblement abîmées et susceptibles de corrosion.

S'assurer d'un rinçage complet de la solution neodisher IR. (Idéalement avec de l'eau déminéralisée.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Uniquement pour un usage professionnel.

¹ Selon la norme DIN EN ISO 17664

neodisher® IR

Détergent liquide acide pour la rénovation en bain de trempage



Données techniques :

Poids spécifique (20° C) : 1,4 g/cm³
Domaine pH : (déterminé en eau déminéralisée, 20° C) 1 - 10 % : 1,8 - 0,9
Viscosité (concentrée 20° C) : < 50 mPas
Facteur de titrage : 0,19 (selon l'échelle de titrage *neodisher*)

Composants :

Selon la recommandation européenne :
< 5 % tensioactifs non ioniques

Marquage CE :

neodisher IR est conforme au décret No. 95-292 du 16 mars 1995 relatif aux dispositifs médicaux et à la directive européenne 93/42/CEE.

Stockage :

Craint le gel à partir de - 15° C. 4 ans dans les conditions de stockage recommandées

Indications de risques et consignes de sécurité :

Classement et étiquetage selon les critères du décret des matières dangereuses et des directives européennes :

Symbole de danger C – corrosif

Acide phosphorique > 25 %

Indications de risques :

R 34 Provoque des brûlures.

Consignes de sécurité :

S 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S 28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S 36/37/39 Porter des vêtements, des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

S 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité

Vous trouverez des informations relatives à la sécurité et à l'environnement dans les fiches de données de sécurité de la CEE.

Celles-ci sont disponibles sur : www.drweigert.com - rubrique service.

Conditionnement :

Carton de 10 flacons de 1 litre
Bidon de 12 kg

FT 4204/2 - 3
01/07